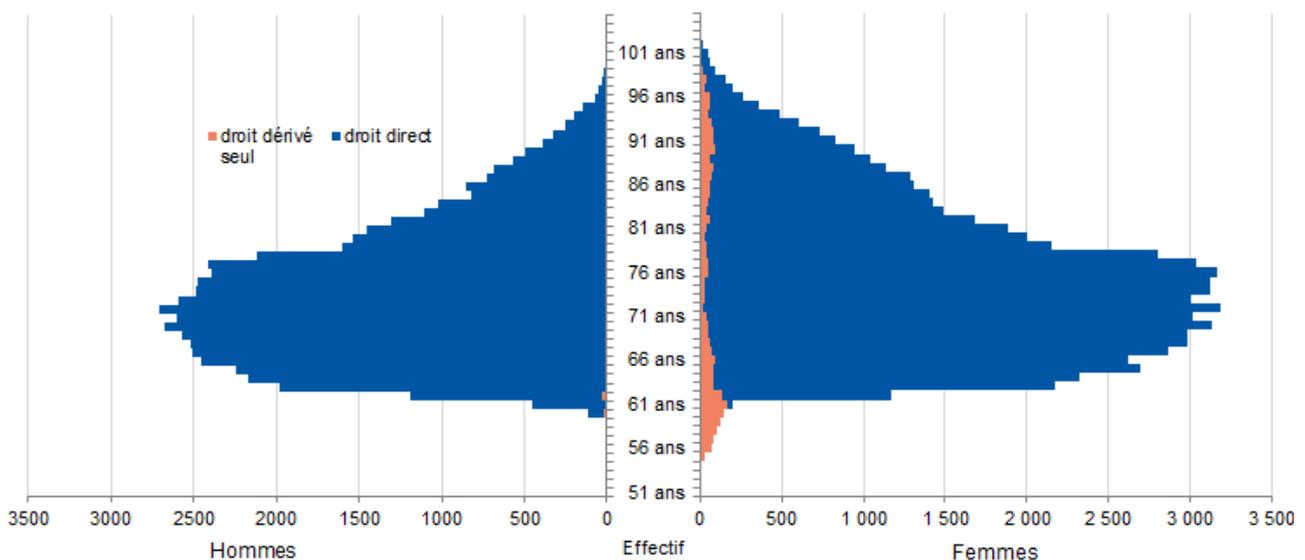


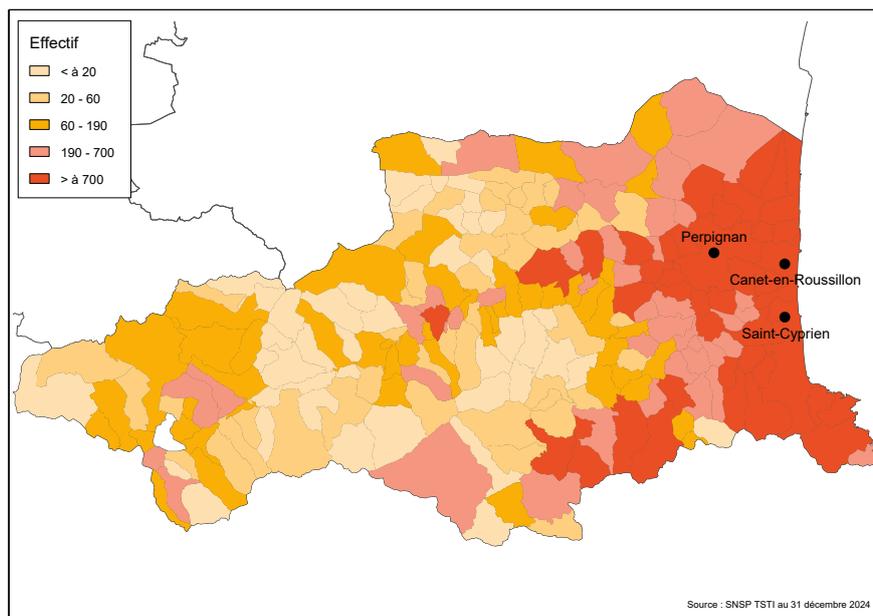
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 653	4 407	7 060
Droits directs (retraites personnelles)	2 361	2 943	5 304
Droits dérivés (retraites de réversion)	292	1 464	1 756
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	322	479	801
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	485	182	667
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	64,0 ans	63,7 ans
Droits dérivés	75,6 ans	74,6 ans	74,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	54 635	72 295	126 930
Retraités percevant un droit direct seul	52 442	52 380	104 822
Retraités percevant un droit dérivé seul	285	3 004	3 289
Retraités percevant les deux à la fois	1 908	16 911	18 819
Minimum vieillesse ⁽²⁾	6,4%	6,3%	6,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 151	4 330	15 481
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	75,7 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	919 €	752 €	824 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,2%	46,2%	36,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Perpignan			
Nombre total de retraités	10 592	15 545	26 137
Retraités percevant un droit direct seul	10 191	10 969	21 160
Retraités percevant un droit dérivé seul	40	766	806
Retraités percevant les deux à la fois	361	3 810	4 171
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,8%	12,1%	13,6%
Canet-en-Roussillon			
Nombre total de retraités	2 239	3 035	5 274
Retraités percevant un droit direct seul	2 147	2 183	4 330
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	118	127
Retraités percevant les deux à la fois	83	734	817
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	6,1%	5,6%
Saint-Cyprien			
Nombre total de retraités	2 108	2 764	4 872
Retraités percevant un droit direct seul	2 027	2 016	4 043
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	88	97
Retraités percevant les deux à la fois	72	660	732
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	4,3%	3,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".